

Questions émergentes du mouvement du Libre accès : diagnostique des deux « voies » de l'Open Access"

Mohamed Lat DIOP

Contexte

L'avènement des technologies numériques, offrant de nouveaux supports de transmission des savoirs, a donc bouleversé le processus traditionnel de diffusion et de circulation des résultats de la recherche et a transformé les pratiques informationnelles des chercheurs.

La crise des revues savantes ou scientifiques, principal canal de diffusion des résultats de la recherche scientifique, repérée depuis les années 1960 a donné naissance à la «**Communication scientifique directe.**»

Abstraction au long processus de l'édition scientifique traditionnelle pour relier directement l'auteur de la publication à son lecteur par la voie du libre accès.

Apport du web dans la communication scientifique

- portails de bibliothèques,
- l'accès par des moteurs de recherche spécialisés avec des interfaces adaptées à la recherche,
- les revues en ligne,
- les dépôts d'archives ouvertes,
- le Web of Science réputé pour l'évaluation de l'impact des publications des chercheurs,
- les plate- formes de télé-versement et de téléchargement de documents,
- les listes de diffusion proposées sur les interfaces des revues en ligne et destinées à tenir au courant leurs lecteurs de leurs parutions,
- les forums de discussion (espace collectif), et des débats d'orientation et de prise de décision permettant un rapprochement réel entre les chercheurs établis dans des pays différents et, donc, assurant une plus large diffusion de la science.

A cette longue liste, il faut ajouter:

- les portails propres à des communautés de chercheurs,
- les sites web personnels des chercheurs,
- les carnets de recherches, les blogs de chercheurs etc.

communication scientifique primaire (entre chercheurs) VS communication scientifique publique (chercheurs et le monde extérieur)

La **première** est proprement et exclusivement réservée aux membres de la communauté scientifique. Ici, les informations diffusées s'adressent aux collègues chercheurs.

Tandis que la **deuxième** prend la forme de vulgarisation et utilise le canal des médias et de la presse quotidienne. Elle tend à établir des rapports entre la science et la société par des modalités de mise en public des sciences.

Problématique

Relation de complémentarité qui existe entre la recherche scientifique et la communication. Si la première crée de nouvelles connaissances, la deuxième est là pour les disséminer. Les deux sont interdépendance et interaction.

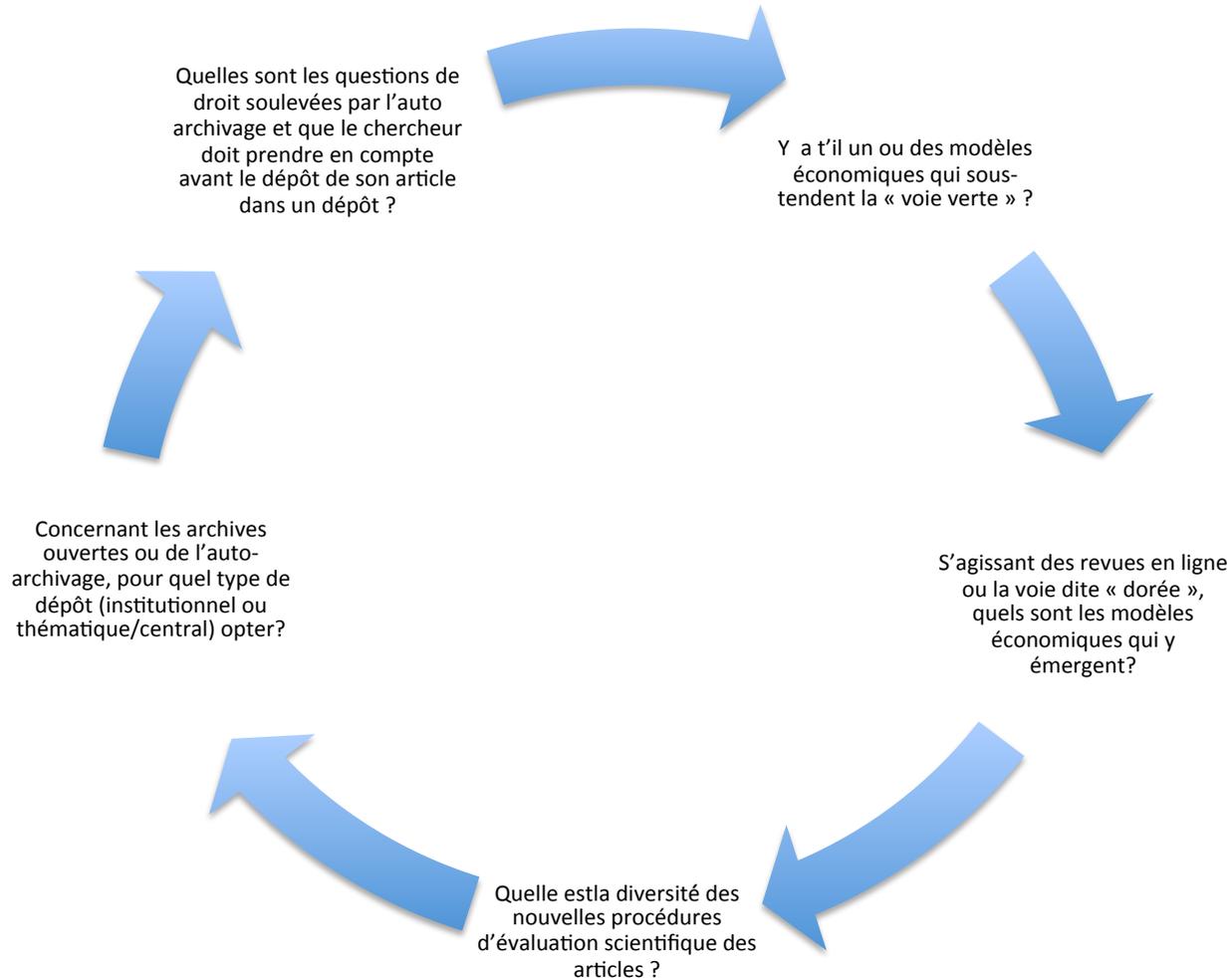
Il est question ici des pratiques communicationnelles des scientifiques à destination de leur pairs, autrement dit la communication inter-scientifiques, qui assure la circulation des savoirs scientifiques dans une sphère scientifique.

Le mouvement du libre accès s'articule autour de deux composantes majeures : le dépôt dans les «archives ouvertes ou autoarchivage» et les «revues en lignes.»

Avec le même objectif : l'accès facile et gratuit aux savoirs issus de la recherche scientifique.

Des outils classiques de publication des résultats de la recherche (revues traditionnelles, colloques, conférences), se sont rajoutés les «preprint», «e-print» et les «postprint».

Questions de recherche



Méthodologie

Recherches documentaires dans des bases de données telles ArchivesSIC, MemSIC, Cairn, HAL, Google, Persée, Scopus, etc.

Entretien avec des chercheurs en Sciences humaines et sociales et avec la directrice du Centre pour la Communication Scientifique Directe.

- Sources documentaires, sites web et recueil de données à partir de résultats d'enquêtes.

Historique de l'Open Access

- **Jean Claude Guedon (2008)** fixe les origines de ce mouvement qui marque une «révolution» dans la communication scientifique en **2002, année où est prise à Budapest, l'initiative pour l'accès ouvert (BOAI)**
- Pour **Hélène Bosc (2005)**, ce mouvement est né en Amérique du Nord au tout début **des années 90 avec les initiatives de Paul Guispard en physique (ArXiv) et Stéphane Harnad en sciences cognitives (Cogprints)**, créant les premières archives ouvertes dans leurs domaines respectifs.

Implication des professionnels de l'information...bibliothécaires

- Avec une logique différente de celle des chercheurs
- Mais motivations convergentes :
 - pour les premiers, élargir et maintenir l'intégralité de leurs offres documentaires malgré l'effritement continu de leurs budgets, paradoxal à «la spirale inflationniste des coûts d'achat des revues»;
 - et pour les seconds, garantir «la liberté de circulation des connaissances.»

Enjeux pour les chercheurs et bibliothécaires

- Pour les **scientifiques** : disposer de plus de «**liberté**» dans le choix des moyens de diffusion et de partage des résultats de leurs recherches que les seuls canaux de diffusion traditionnels (revue papier, colloque, conférence etc.)

JM Salaûn, en 2005, « *optimiser la circulation des connaissances au-delà des colloques, prépublications, revues scientifiques et bibliothèques suite au développement très rapide de l'activité scientifique.* »

- Pour les **bibliothécaires** : enjeux **économique** et **financier**

Même validité scientifique que les canaux de publication traditionnels

Le processus de production et de validation des publications reste, pour eux le même : **contrôle par les pairs, reconnaissance des chercheurs, archivage pour le long terme.**

Le système traditionnel est «**budgetivore**» pour les **bibliothèques** et trop «**chronophage** » pour les **chercheurs**.

Les archives ouvertes ou l'auto-archivage en ligne : «voie verte» 1/3

- Auto-archivage des prépublications, des publications électroniques et des post- publications.
- Définition de INIST/CNRS *«le terme archive ouverte désigne un réservoir où sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert c'est-à-dire sans barrière.»*
- La déclaration de Budapest entend par «archives», un *«réservoir ou dépôt de documents.»*
- Le terme «ouvert» vient de l'anglais «open» qui renvoie à la nature libre du dispositif qui soutient le projet d'archives ouvertes qui, à son tour, ne peut être qu'ouvert et librement accessible.
- Les «archives ouvertes» sont donc des dépôts ou réservoirs de documents librement accessibles.

Les archives ouvertes ou l'auto-archivage en ligne : «voie verte» 2/3

- Avec l'auto-archivage, la publication du chercheur est «indexable» par les moteurs de recherche type Google, OAISTER, etc. à condition que l'«archive» ou le dépôt réponde aux exigences du protocole Open Archives Initiative.
- C'est le dispositif technique mis en place par les acteurs du mouvement pour assurer une harmonisation des formats d'échange et de partages entre chercheurs, dans les archives ouvertes.

Les archives ouvertes ou l'auto-archivage en ligne : «voie verte» 3/3

Différents types d'archive ouverte existent : les **archives institutionnelles**, les **archives disciplinaires**, les **archives thématiques** et les **archives centrales**.

Toutefois, il n'y a pas une qui est meilleure que l'autre.

Le choix d'un type d'archive au détriment d'un autre se justifie.

L'option d'une archive ou d'une autre est fonction des objectifs poursuivis.

Pour quel type de dépôt opter : institutionnel ou disciplinaire ?

La question de la «centralité» des archives ouvertes est également soulevée dans la littérature. Elle divise le mouvement des archives ouvertes en deux tendances principales : d'un côté les partisans des **archives institutionnelles** et de l'autre ceux des **archives disciplinaires**.

- ◆ Les premières sont des dépôts internes, créés par un organisme de recherche pour la valorisation des publications de ses chercheurs.

Exemple d'archive institutionnelle : **HAL** (HyperArticles en Ligne) créé par le Centre National de la Recherche Scientifique et géré par le Centre pour la Communication Scientifique Directe créée à cet effet. **SPIRE** (Sciences Po Institutional Repository), celles du **CERN** (Conseil Européen pour la Recherche nucléaire) etc.

- ◆ Les deuxièmes, à savoir les archives disciplinaires, sont créées pour «répondre aux besoins spécifiques d'une communauté de chercheurs identifiées et pour améliorer la communication entre eux. »

Exemple d'archives disciplinaire : **ArXiv.org** (archives ouvertes en Physique), **ArchivesSIC** (archives ouvertes en Sciences de l'Information et de la Communication), **HAL-SDE** (archives ouvertes en Sciences de l'Environnement) etc.

Archives thématiques ou Archives centrales

- Les **archives thématiques** sont des «types d'archives se focalisant sur un sujet en particulier ou un type de document spécifique » => Collections de publications autour d'un thème ou d'un sujet.

Exemple d'archives thématiques : **@rchiveSic** (Archives ouvertes en science de l'information et de la communication), **HAL- SDE-** Archives Ouvertes en Science de l'Environnement (14 912 documents en texte intégral à ce jour et plus de 32 000 notices²⁶), **HAL-SHS-** Archives Ouvertes des Sciences de l'Homme et de la Société (103 099 documents en texte intégral à ce jour²⁷), **Tematic**-Archive en éducation et technologies de l'information et de la communication (plus de 1854 articles à ce jour).

- Les **archives centrales** sont des «serveurs généralement mis en place au niveau **national par un pays** en particulier et qui sont destinées à recueillir la production scientifique de ce pays afin d'améliorer la visibilité au niveau international.» Une sorte de dépôt légal des publications scientifiques.

Exemple d'archives centrales : Le projet de création d'une archive centrale est en cours en France. Avec le **projet Gallica de la la BnF**

Constats

Le « meilleur » modèle de dépôt en Sciences, Médecines et Technologies (SMT) semble être les «archives institutionnelles» puisque les chercheurs forment une communauté autour de leurs institutions alors qu'en Sciences Humaines et Sociales, les communautés de chercheurs sont organisées par discipline ou par thématique, souvent éclatées sur un territoire large, et non organisées par institution.

Ici, en SHS, le regroupement des archives n'est donc possible qu'autour d'un dépôt disciplinaire ou thématique.

Une archive disciplinaire a le mérite d'être plus fonctionnelle car répondant directement aux besoins du chercheur.

In fine, le choix de l'un ou l'autre type d'archive est pertinent selon la culture, les pratiques et les besoins des chercheurs.

Questions juridiques 1/2

- Deux cas de figures se présentent. Soit l'article a déjà fait l'objet d'une publication dans une revue savante traditionnelle, soit il n'a pas encore été publié dans une revue.
- **Dans le premier cas de figures**, les éditeurs commerciaux ne sont pas tous favorables à l'auto-archivage des articles déjà publiés dans leurs revues.

Le chercheur doit au préalable avoir l'accord de son éditeur d'auto-archiver son article au cas où celui-ci détenait exclusivement des droits de publication de celui-ci.

Si l'éditeur ne lui cède pas ces droits, le chercheur ne peut pas, juridiquement, auto-archiver sa publication. Ces droits se négocient avec l'éditeur au moment de la signature du contrat d'édition.

Une fois cette barrière juridique est franchie, le chercheur, pourra publier son article dans une archive ouverte : post-publication.

Ici, la publication est évaluée en aval puisqu'elle est passée, au moment de sa première publication par l'éditeur, par un comité de lecteurs, composé principalement d'un comité scientifique et d'un comité de rédaction.

Questions juridiques de la « voie verte » 2/2

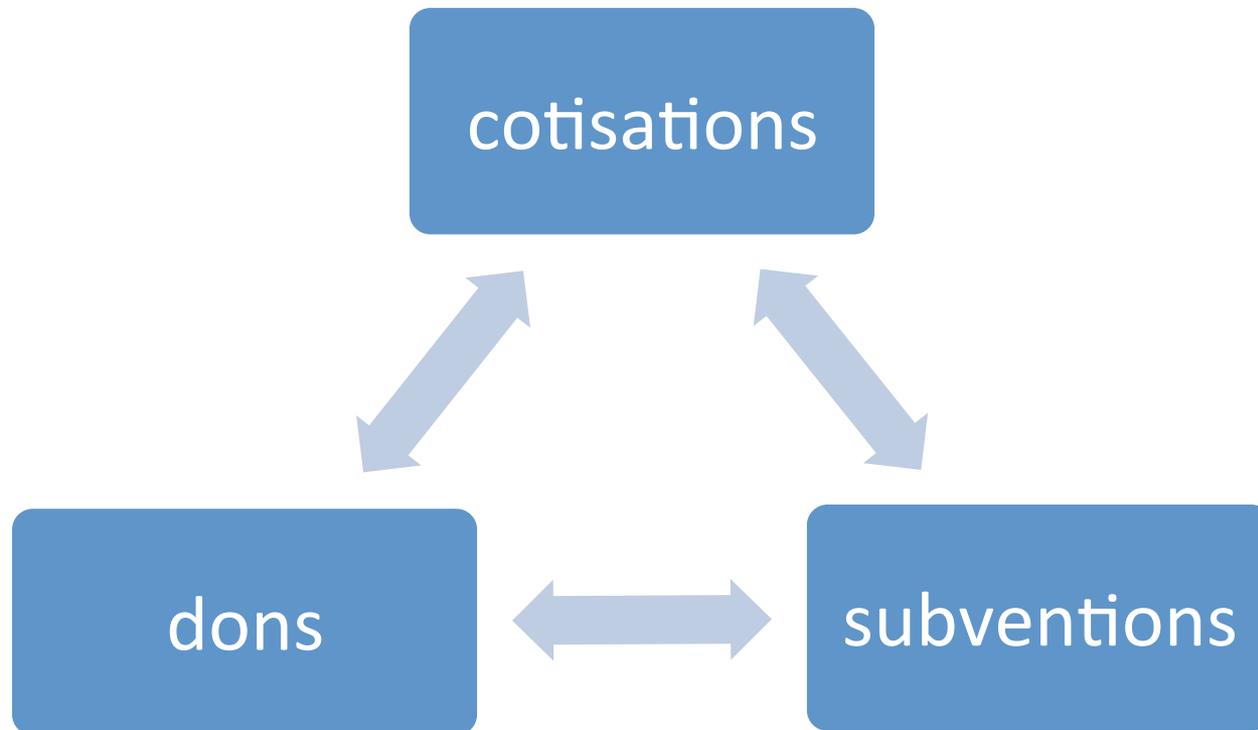
Dans le deuxième cas de figure, l'article n'a pas encore fait l'objet d'une publication dans une revue savante traditionnelle.

Dans ce cas le chercheur n'a pas de recul pour auto-archiver sa publication, du moins juridiquement.

Il peut publier ses «données» ou les résultats «provisaires» de ses recherches dans une archive ouverte.

Ici l'évaluation est faite en amont : « prépublication ».

Modèle (s) économique (s) de la « **voie verte** » ?



La « voie dorée » du libre accès : les revues en ligne

- Alternative aux revues papiers traditionnelles
- Auto-publication par les chercheurs de leurs résultats
- Accessibles en ligne et sont tantôt payantes, tantôt gratuites.
- Revues qui sont nées électroniques, publiées et diffusées uniquement en ligne.
- Les premières ont un quart de siècle : ce sont «Surfaces» (1991), dirigée par J.-C. Guedon, et «Psychology» (1990), revue de psychologie et des sciences cognitives dirigée par S. Harnad.
- Ce sont également les portails de revues scientifiques ou les nouveaux centres d'édition chargés de projets de « passage en ligne » ou de numérisation de collections de revues papiers. Exemple: Jster (2004) aux Etats-Unis, Erudit (2004) au Québec, Persée (2004), en France.

4 principaux modèles économiques pour les revues en ligne

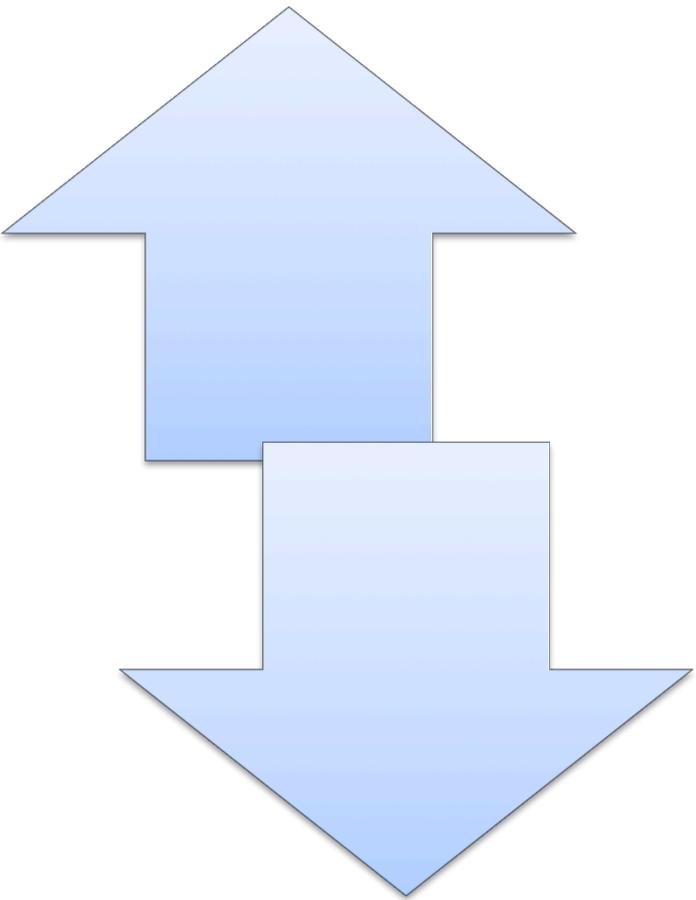
Les chercheurs proposent le modèle «**auteur-payeur**» : payer pour être publié, payer pour être vu ou «pay-per-view» mais accès libre pour lecteur;

Tandis que les éditeurs optaient plutôt pour le modèle traditionnel «**lecteur-abonné-payeur**» : « payer pour lire », modèle de la licence : prôné par les éditeurs commerciaux, «correspond au modèle traditionnel de l'édition, l'abonnement.

« **modèle hybride** » qui fait coexister deux types d'article : l'article dont l'auteur a payé la publication en libre accès et celui en abonnement, car son ou ses auteurs n'ont pas payé la publication en libre accès.

« **Sponsor payeur** » : cas des revues totalement en libre accès parce qu'une société savante, un organisme de recherche ou une fondation a déjà pris en charge le financement.

De la diversité et de l'évolution des procédures d'évaluation



«un système d'évaluation de contenu, **en amont** de la publication (système des rapporteurs ou referees), **a priori**

et un système d'évaluation de l'impact d'un article ou d'une revue, réalisé **en aval** de la publication (système bibliométrique) fonctionnant à l'aide des bases de données de citation

Exemple d'outil bibliométrique, le plus célèbre utilisé pour mesurer l'impact d'une publication est « Science Citation Index »

Outil d'évaluation de l'impact **a posteriori** d'un article

De la diversité et de l'évolution des procédures d'évaluation

Alternatives aux systèmes d'évaluation classiques.

- Pour les **revues électroniques**, on est passé des **rapporteurs** aux **commentaires publics** des pairs et pour **l'auto-archivage** de **l'autocensure** et **authentification de l'auteur**

Mais pour Guedon : **nouvelles métriques** et **nouvelles procédures d'évaluation**

- **nouvelles métriques** : **nombre de téléchargement** d'une publication, les **temps de consultation** d'une publication
- et les **nouvelles procédures d'évaluation**: une évaluation par les lecteurs par «**commentaires ouverts**», proposé par Steven Harnad, dans les forums et blogs des archives ouvertes ou sites où est publié l'article => *peer commentary* pour améliorer la qualité de l'évaluation différent « peer review ».

Conclusion

Le mouvement du libre accès aux résultats de la recherche né au début des années 1990 a aujourd'hui un quart de siècle.

Nous ne sommes pas encore à l'heure du bilan mais la réalité de ce mouvement, son dynamisme et les perspectives qu'il donne à voir sont prometteurs de la fin de la mainmise des éditeurs commerciaux sur le processus de l'édition scientifique.

Que ce soit les archives ouvertes ou les revues en ligne, les chercheurs ont de nouveaux canaux de publication, gratuits (auto archivage dans les dépôts d'archives ouvertes) ou payants (certaines revues en ligne), mais avec des délais de publications beaucoup plus courts que ceux des éditeurs commerciaux.

Merci de votre attention